

## RENCONTRE ENTRE :

**M. Le Pr. Antoine FLAHAULT, Directeur de l'EHESP**  
**Accompagné de M. Philippe MARIN, Directeur de la filière EDH à l'EHESP**

Et

**La promotion d'EDH 2009-20011**

**Le 1<sup>er</sup> avril 2010**

\*\*\*

## SYNTHESE

Cette réunion fait suite à l'annonce par le Pr. Antoine FLAHAULT, Directeur de l'EHESP, au cours d'une précédente rencontre avec la promotion le 29 mars 2010, de projets de modifications de la formation de Elèves Directeurs d'Hôpital.

Ces modifications annoncées consistent essentiellement en :

- la délivrance de diplôme à l'issue de la formation (notamment un double mastère en management et en santé publique) permise par le nouveau statut universitaire de l'EHESP
- l'annonce d'un partenariat avec l'ESSEC pour la formation de mastère en management assurée à l'EHESP
- l'accès à la majeure partie de cette formation (le projet envisage de concentrer sur 3 mois l'adaptation à l'emploi spécifiques pour les élèves fonctionnaires) à des étudiants hors procédure de concours, ou adressés par des établissements privés pour former leurs cadres dirigeants, après une sélection équitable.

Supprimé : ne garder que les

Supprimé : derniers

Supprimé : de spécialisation

Supprimé : comme

Supprimé : aux

Ces options ont été confirmées lors d'une rencontre le mercredi 31 mars avec les délégués de la promotion, le Directeur de la filière EDH et le Directeur des Etudes de l'EHESP.

Le Pr. Antoine FLAHAULT rappelle que l'objet de la réunion est de dissiper les malentendus et mettre à plat les incompréhensions constatées lors de la rencontre du lundi 29 mars.

Les élèves ont exposé à tour de rôle leurs interrogations vis-à-vis de ces évolutions.

**Les interrogations exprimées portent sur les thèmes suivants :**

- Le management enseigné par l'ESSEC peut différer de celui qui doit être enseigné dans une école de service public.
- Le bien-fondé d'une formation commune avec les Directeurs de clinique privée est mis en cause, dans la mesure ou le métier et les missions d'un Directeur d'Hôpital diffèrent de ceux d'un Directeur de clinique.

- Des inquiétudes sont exprimées quant à l'avenir du Service Public Hospitalier et des valeurs qu'il véhicule.
- Aucune évaluation sur la formation des DH n'a été portée à la connaissance des élèves. Cette évaluation existe-t-elle, et le cas échéant, quels en sont les résultats ?
- Quel est le processus de sélection qui a abouti au choix de l'ESSEC plutôt qu'une autre école de commerce ?
- Avec une formation à 90% similaire avec des étudiants de mastères, quelles sont les garanties que les EDH ne subiront pas la concurrence directe de ces étudiants sur les directions des hôpitaux publics et que ce ne sera pas à terme une fragilisation du concours ?
- Avec l'introduction d'une école de commerce dans la formation des EDH, est-ce un aveu d'échec de l'Institut du Management ?
- Quelle est la nécessité réelle de disposer de mastères supplémentaires, alors que seul un élève dans la promotion n'en disposait pas avant d'en faire un grâce au double cursus ?
- Des inquiétudes sont exprimées sur le risque de perdre l'aspect professionnel de la formation au profit d'une universitarisation, qui n'apparaît pas comme une demande des élèves.
- La richesse apportée dans les enseignements par des professionnels de terrain est-elle remise en cause ? Ces réformes entraîneront-elles une modification du corps enseignant ?
- Les D3S auront-ils le même type de formation ?
- Pourquoi la promotion n'a-t-elle pas été informée plus en amont de ces projets ?
- Pourquoi, faut-il faire des partenariats avec une école de commerce pour pouvoir affirmer que l'EHESP dispose d'une formation d'excellence ? N'est-il pas possible de développer une formation publique d'excellence ?
- Pourquoi a-t-on besoin de s'appuyer sur les départements management de l'ESSEC malgré l'existence de l'Institut du Management ?
- Quid des particularités du management public ? Des éléments apparaissent non transposables. Pourquoi ne pas travailler en partenariat avec les écoles de service public sur ce sujet, et plus particulièrement avec celles qui forment des cadres A+ ?
- L'objectif est-il de développer une formation commune avec les Directeurs de clinique dans l'optique d'exercer le même métier ?
- Les étudiants des mastères feront-ils les stages hospitaliers de la même manière que les EDH ?
- A terme, y aura-t-il encore des filières professionnelles à l'EHESP ?
- L'école se positionne-t-elle comme un prestataire de service ?
- Les cliniques privées participeront-elles au financement de l'école comme aujourd'hui les hôpitaux ?

**Le Pr. Antoine FLAHAULT a répondu à ces questions par les propos suivants :**

Il rappelle qu'il propose un partenariat avec l'ESSEC pour la mise en place d'un mastère spécialisé de management en santé mais, qu'il concernera les générations futures et non les élèves actuellement en formation. Les futurs candidats au concours s'inscriront donc éventuellement, mais en connaissance de cause.

Supprimé : s'agit

Supprimé : seulement d'

Supprimé : et

Supprimé : le feront

Il précise qu'à ce jour, ce partenariat n'est pas signé et que rien n'a été encore acté au Conseil d'Administration au sujet de ce partenariat. Le conseil des formations a émis des

Supprimé : délibéré

recommandations à l'attention du conseil d'administration à propos de ces formations diplômantes lors d'un séminaire qui s'est tenu au mois de mars et le verbatim en sera publié après approbation lors de la séance prochaine, du conseil.

Le Pr. Antoine FLAHAULT affirme vouloir préparer les évolutions de la profession. Il estime que les élèves de l'école bénéficient d'un triple privilège par rapport à tous les étudiants qu'il a rencontrés au cours de sa carrière. privilèges qu'il convient de protéger et de défendre : ils ont un bon niveau de formation avant le concours, ils sont rétribués tout au long de leur formation (à un niveau très supérieur à celui d'un externe bac+6 qui travaille à mi-temps à l'hôpital, et voisin de celui d'un interne bac+7 qui travaille à temps-plein à l'hôpital) et ils sont protégés par leur statut de fonctionnaires (ce que ne sont ni les externes ni les internes des hôpitaux). Les élèves fonctionnaires de l'EHESP ne seront donc pas candidats au chômage, comme tant de jeunes de leur génération et il se dit dès lors surpris des inquiétudes de la promotion.

- Supprimé : lors
- Supprimé : du
- Supprimé : prochain
- Supprimé : , mais i
- Supprimé : sont protégés par
- Supprimé :
- Supprimé : eus
- Supprimé : bien payés
- Supprimé : par rapport au salaire
- Supprimé : par exemple

Le Pr. Antoine FLAHAULT estime que l'acquisition de diplômes par les élèves représentera un vrai atout pour leur carrière ultérieure : il se demande si un élève D3S qui aurait une thèse de management ou un diplôme de l'ESSEC ne pourrait un jour devenir plus attractif pour un poste de direction d'hôpital qu'un élève DH qui n'aurait pas acquis un tel double cursus. Il craint que les élèves qui n'obtiendraient pas de diplôme complémentaire puissent à terme avoir plus de difficultés que les autres à construire leur carrière dans leur propre corps. Il se propose donc de mieux armer les actuels élèves en formation, si à l'avenir, les recruteurs venaient à privilégier des candidats qui auraient suivi un cursus à l'ESSEC, Columbia ou HEC.

- Supprimé : la possession
- Supprimé : ainsi
- Supprimé : pourra être en concurrence avec les
- Supprimé : pour la direction des hôpitaux
- Supprimé : ajoute
- Supprimé : ne feront
- Supprimé : auront
- Supprimé : du
- Supprimé : mal
- Supprimé : gravir les échelons de
- Supprimé : estime
- Supprimé : qu'
- Supprimé : privilégieront
- Supprimé : l
- Supprimé : o
- Supprimé : Yale
- Supprimé : le même type
- Supprimé : de temps en temps

Toutes les filières de l'école se verront proposer, sans obligation, une offre de formation plurielle, mais accréditée et réalisée par l'EHESP, avec des partenaires de grande renommée.

A la question de la sélection de l'ESSEC, il précise qu'un partenariat se construit dans une relation de confiance entre les deux parties, et qu'en outre il existe déjà des partenariats avec l'ESCP (pour les formations exécutives : Executive Health MBA et Hôpital Plus), avec HEC (pour les partenariats de recherche et le doctorat), et avec Columbia University (pour les formations exécutives et la recherche). Il indique que le titulaire de la Chaire Santé à l'ESSEC (le Professeur Gérard de Pouvourville) est un ancien professeur de l'école, y intervient toujours, et qu'il connaît et respecte les écoles de service public.

- Supprimé : tout
- Supprimé : i

Le Pr. Antoine FLAHAULT précise que l'universitarisation de l'école découle de la loi de Santé Publique du 9 août 2004, qui s'impose à tous. En ce qui concerne l'Institut du Management, il souligne que, selon la volonté du Président du CA et les délibérations du CA, ce ne doit pas être un « Etat dans l'Etat » mais qu'il s'agit d'un département noble parmi les 6 départements nobles de l'EHESP. C'est un département très attractif mais qui ne peut pas faire seul toute la formation d'aucune filière de l'école. La vision contraire lui paraît archaïque, dans la mesure où le législateur a justement souhaité mettre fin à l'enclavement de l'école.

M. Philippe MARIN insiste sur le fait que les EDH devront dans leurs futures fonctions réaliser des partenariats avec des structures privées, et que leur mode de management et de financement se rapprochent de ceux des structures publiques.

Le Pr. Antoine FLAHAULT souligne qu'accueillir d'autres personnes en formation ne doit pas entraîner de peur irrationnelle. Il précise également que les cliniques se rapprochent fortement des hôpitaux par leur masse et par leur fonctionnement institutionnel, en matière notamment d'établissement du budget, de ressources humaines ou de gestion des risques. Il souligne qu'un bon nombre d'établissements privés participent au service public.

Supprimé : viscérale

Le Pr. Antoine FLAHAULT précise que la durée, le déroulement et le contenu du « module gris » qui différenciera la formation des DH de celle des directeurs de clinique reste encore à être retravaillée. Par ailleurs, le partenariat avec l'ESSEC permettra à l'école de résoudre un problème règlementaire complexe qui lui interdit désormais de passer des conventions de prestation avec des opérateurs privés ou des sociétés de service pour assurer ses enseignements.

Supprimé : expose

Supprimé : peut

Les étudiants en mastère (non fonctionnaires) réaliseront également au moins 6 mois de stage hospitalier en clinique, voire à l'hôpital public, en entreprise ou à l'étranger.

Supprimé : de payer les intervenants au tarif universitaire, qui est bien inférieur à celui payé dans une école de commerce.

Supprimé : 11

Le Pr. Antoine FLAHAULT affirme que la place de la filière professionnelle à l'école est assurée par ces restructurations internes : « avoir fait un mastère de santé publique, et un mastère de management hospitalier et un module d'adaptation à l'emploi pour la fonction publique hospitalière, définira la filière professionnelle des élèves directeurs d'hôpital public ». Dans l'avenir, il espère qu'il y aura toujours le « grand compte » qu'est l'Etat qui enverra ses futurs Directeurs à l'EHESP et qui paiera le juste prix pour leur formation (et leurs salaires), mais il pense qu'il y aura probablement d'autres « grands comptes » qui pourraient être par exemple la Générale de Santé, ou un Etat étranger dans une logique voisine de celles qui prévaut pour la formation des élèves Directeurs de la fonction publique hospitalière française. Le Pr. Antoine FLAHAULT précise qu'il n'est pas de sa responsabilité (ni de son contrôle) que l'Etat modifie ou non les effectifs d'élèves fonctionnaires, et qu'accueillir des étudiants extérieurs est aussi une façon de préparer l'école à assurer sa viabilité économique sur le long terme.

Supprimé : réformes

Supprimé :

Supprimé : plus

Supprimé : ça s'appelle

Supprimé : explique

Supprimé :

Supprimé : les

Supprimé : y

Supprimé : un

Supprimé : et qui fera de même avec ses propres

Supprimé : diminue de plus en plus ses

Supprimé : '

Supprimé : l

Supprimé : de l'école

A la question d'un EDH, il confirme que l'école se positionne ici comme prestataire de service : l'école de service public est bien au service de la formation professionnelle des cadres supérieurs de la santé en France.

Supprimé : pourra

Il ajoute que l'école devra faire payer aux candidats du secteur privé la formation de Directeur, au moins au coût pour lequel elle a été estimée par la comptabilité analytique, soit environ 20 000 euros par personne. Il ajoute que l'école pourrait aussi dégager des ressources propres (et donc réaliser une marge additionnelle à ces coûts).

Supprimé : ainsi

Il confirme également qu'une participation des élèves fonctionnaires est envisagée pour financer l'inscription optionnelle et volontaire aux mastères en santé publique et en management, mais que dans la mesure où le « grand compte Etat » paie déjà l'essentiel de cette formation (qu'elle soit diplômante ou non), cette participation des élèves pourrait être ramenée au tarif réglementaire de l'inscription en diplôme national de master, soit environ 270 euros par an.

Supprimé : le coût des

Supprimé : pour

Supprimé : coût

Supprimé : ère

A la question de l'existence de partenariats avec d'autres écoles de service public, Le Pr. Antoine FLAHAULT cite le partenariat déjà engagé avec l'EN3S pour la formation des DGARS, et le rôle très actif que l'EHESP joue au sein du réseau des écoles de services public (RESP) dont il héberge le siège.

Le directeur de l'EHESP souhaite terminer la réunion en concluant qu'il existe sans doute avec la promotion des visions différentes du métier et du service public. Il ne pense pas que ce soit dans l'isolement que le service public remportera ses lettres de noblesse mais dans la confrontation (intellectuelle) avec l'extérieur, notamment le secteur privé qui participe également largement au service du public en matière de santé dans notre pays. Il ne pense pas que le service public sera identique demain alors que le monde est mouvant, la concurrence rude et les contraintes économiques importantes. Il souhaite que les élèves soient les mieux armés possibles pour cet avenir, et il est presque sûr par exemple que ses successeurs préféreront, pour venir enseigner à l'EHESP, Grand établissement, les Directeurs d'Hôpital titulaire d'une thèse de doctorat. Il souhaite bonne chance aux EDH pour leur stage et conclut en affirmant qu'il a apprécié ces échanges et reste disponible pour les renouveler à leur retour.

Supprimé : est

Supprimé : sont

Supprimé : dit

Supprimé : r

Supprimé : bien

Supprimé : qu'

Supprimé : disposant

Supprimé : t